

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Décision du 23 MARS 2021
modifiant la décision du 19 janvier 2021 portant répartition des présidences des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départementaux dans les départements du ressort de la délégation interrégionale Sud-Ouest

NOR : JUST2109249S

La secrétaire générale,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision du 19 janvier 2021 portant répartition des présidences des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départementaux dans les départements du ressort de la délégation interrégionale Sud-Ouest, au titre de 2021-2022, est modifié comme suit :

La mention :

Département	Direction	Fonction
Corrèze	AP	Directeur ou directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Corrèze

est remplacée par la mention :

Département	Direction	Fonction
Corrèze	SJ	Président ou présidente du tribunal judiciaire de Brive-La-Gaillarde

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le **23 MARS 2021**

La secrétaire générale,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke, positioned above the name Catherine PIGNON.

Catherine PIGNON